



Maire de
Mairie
.....

Fait à Gap, le 25 septembre 2020

Objet : Engagement des élus haut-alpins contre l'utilisation des pesticides

Madame le Maire, monsieur le Maire,

Le 13 septembre 2020 à Embrun avait lieu une conférence de presse artistique dédiée à la démarche zéro pesticide. Élus, professionnels de l'agriculture, artisans, artistes, représentants associatifs et militants étaient réunis pour défendre la nature et lutter contre la pollution chimique.

Dans ce cadre, dix maires des Hautes-Alpes se sont engagés en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement, en signant des arrêtés zéro pesticide ou des arrêtés de transition vers le zéro pesticide sur le territoire de leur commune. Il s'agit des communes de Puy-Saint-André, Veynes, Montbrand, La Faurie, Montdauphin, Rabou, Éourres, Baratier, Guillestre et Eygliers.

Aux côtés de nos structures militantes et professionnelles, ces élus participent à la promotion d'un modèle agricole plus sain pour notre environnement et notre santé.

Convaincus de l'importance de ce combat contre les pollutions chimiques, la Société Alpine de Protection de la Nature, le collectif T'es rien sans la Terre, la Confédération paysanne et le mouvement « Nous voulons des coquelicots » travaillent main dans la main pour développer cette dynamique au niveau départemental.

Nous vous invitons à prendre part à cette démarche, et à vous engager à votre tour sur la voie du zéro pesticide. Cet engagement peut prendre différentes formes, et, pour ce faire, nous vous proposons trois degrés d'action :

- Pour commencer, arrêter l'utilisation de pesticides au niveau **des cimetières, des terrains de sports et des voies ferroviaires**, la SNCF étant le premier consommateur de pesticide en France. Il s'agit d'une action forte qui ne concerne pas pour autant les agriculteurs.
- Pour aller plus loin, une **concertation avec les agriculteurs pour viser en trois ans une sortie des pesticides** en mettant en place un accompagnement réel à la transition durable (cf. engagement en pièce jointe).
- Pour les communes dont les exploitations sont déjà engagées dans l'agriculture viable, la prise d'un **arrêté municipal Zéro Pesticide** (cf. arrêté en pièce jointe).

Notre objectif est de travailler de concert avec les agriculteurs et éleveurs pour aller vers une agriculture viable, et envoyer un message fort aux autorités pour que des mesures soient prises pour éviter les pesticides sur le territoire français et faire évoluer la réglementation.

La « vague verte » observée lors des élections municipales montre l'attente croissante des citoyens envers leurs élus sur les questions environnementales, attentes renforcées par la pandémie de Covid-19 et la crise environnementale à laquelle nous faisons face.

Cette crise est inédite. Pour la santé de tous et la qualité de notre environnement, nous ne pouvons plus attendre pour prendre nos responsabilités et agir. Nous connaissons aujourd'hui les leviers d'action pour agir en faveur de l'environnement, alors ayons le courage de prendre des initiatives concrètes et rapides pour un monde viable et durable.

En comptant sur votre engagement, nous vous adressons, madame le Maire/monsieur le Maire, nos salutations les plus sincères.

Hervé GASDON, pour la SAPN - FNE 05



Baptiste VIALET, pour la Confédération paysanne



Aurélie DAUPHIN, pour le Collectif T'es rien sans la Terre



Vanessa CORMIER, pour le mouvement « Nous voulons des coquelicots »



Pièces jointes :

- *Arrêté interdisant l'utilisation de produits phytopharmaceutiques*
- *Engagement pour une transition vers la fin de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sur la commune*